Synthèse de l'étude

Monter des pneus, remplacer des liquides, utiliser un appareil de diagnostic, débosseler un élément de carrosserie, etc. : ce sont des compétences que l'on apprend en les pratiquant. Dans le secteur automobile, il est essentiel que les jeunes reçoivent l'opportunité d'acquérir de l'expérience sur le lieu de travail. Cela explique d'ailleurs pourquoi plusieurs filières d'études menant à ces secteurs font partie du système de formation duale. Malheureusement, ce système est peu connu et peu apprécié.

En collaboration avec Job on Wheels by FEBIAC, TRAXIO, FEBELCAR, ACV-CSC METEA, ABVV-METAAL et MWB-FGTB, EDUCAM a mené en 2015 une étude sur la formation duale dans les secteurs des garages et de la carrosserie. C'est la première fois que l'ensemble du secteur automobile, avec tous les acteurs susmentionnés, s'associe autour d'une étude et d'un plan d'action. Cela illustre incontestablement l'importance qu'accorde le secteur automobile à la formation de nos futurs collaborateurs.

En tant que secteur, nous souhaitons soutenir les jeunes qui choisissent une carrière dans le secteur automobile et les rendre fiers de leur choix professionnel. Nous sommes absolument convaincus d'une chose : celui qui a l'apprenant, possède l'avenir.

Le projet a été dirigé par le Département Études et Marketing d'EDUCAM. En ce qui concerne le contenu, cette équipe a été assistée par un groupe de travail composé, d'une part, de membres de la direction d'EDUCAM et, d'autre part, de membres de la direction et d'experts de TRAXIO et de la FEBIAC. FEBELCAR, ACV-CSC METEA, ABVV-METAAL, MWB-FGTB. Des entreprises automobiles et des importateurs ont également contribué à cette étude. Nous souhaitons remercier les membres de ces organisations pour leur riche collaboration.

Contexte

Les jeunes peuvent opter pour le système de formation duale dès leurs 15 ans, s'ils ont entièrement suivi le premier degré de l'enseignement secondaire, ou dès leurs 16 ans. La formation duale implique que les jeunes apprennent un métier en classe à temps partiel et dans un environnement professionnel le reste du temps. L'ensemble constitue une formation à temps plein.

Les secteurs des garages et de la carrosserie, tout comme d'autres secteurs, estiment que la **formation duale n'est ni bien vue, ni considérée comme une filière à part entière**. Suite à la sixième réforme de l'État, dans laquelle plusieurs compétences sont transférées aux communautés, plusieurs mesures ont été prévues pour améliorer cette situation. Les autorités flamandes travaillent à faire évoluer ce système vers un système renouvelé ayant un cadre général. En Wallonie, un organisme de coordination, qui organise les systèmes existants sur la base d'un statut unique pour tous les jeunes, qu'ils soient dans l'enseignement ou dans l'apprentissage, a été créé. En Communauté germanophone, aucun changement n'est prévu pour le moment dans le système.

En Flandre et en Wallonie, l'enseignement secondaire souffre fortement du « **système de relégation** » : à la fin de l'enseignement primaire, de nombreux parents et élèves ont tendance à

choisir une filière « la plus haute possible » dans l'enseignement secondaire, à savoir une filière de l'enseignement secondaire général. Dans certains cas, cette filière est uniquement choisie pour le prestige et non parce qu'elle se rapproche des centres d'intérêt et des compétences du jeune. Ce n'est que lorsqu'il s'avère que l'élève ne réussit pas l'enseignement secondaire général ou qu'il ne peut vraiment pas s'y adapter qu'il est « descendu » dans des formations de l'enseignement technique et de l'enseignement professionnel. L'enseignement à temps partiel et l'apprentissage arrivent à la fin du système de relégation. Les filières techniques et professionnelles constituent donc rarement un choix positif, ce qui agrandit le fossé entre les élèves avec de bons résultats et ceux avec de mauvais résultats. La formation duale doit donc faire face à un **problème d'image**. Ce phénomène n'existe pas en Communauté germanophone : pour des raisons historico-culturelles, la formation duale y a une bonne image.

Dans les secteurs des garages et de la carrosserie, le système de formation duale peut également être amélioré en ce qui concerne **la qualité**. Cela vaut aussi bien pour le volet « Apprendre à l'école ou dans les centres » que pour le volet « Travailler sur le lieu de travail ». Ce que les jeunes apprennent dans les écoles et les centres ne correspond pas toujours à ce qui est demandé dans les profils de métier sectoriels. Sur le lieu de travail, on remarque que les entreprises ne transmettent pas toujours les bonnes connaissances aux jeunes, qu'il n'y a pas toujours l'outillage nécessaire et que les jeunes ne reçoivent pas toujours l'accompagnement pédagogique requis. Il s'est avéré que les jeunes qui, après leur formation dans l'enseignement à temps partiel ou dans l'apprentissage, commencent à travailler dans un garage ou une carrosserie, ne sont pas toujours suffisamment compétents pour y travailler. Les entreprises doivent donc encore investir du temps et des moyens dans la formation de jeunes qui viennent de terminer leurs études.

Objectif

Dans les secteurs des garages et de la carrosserie, il est essentiel que les métiers soient appris par la pratique. Les filières d'études menant à ces secteurs font donc principalement partie du système de formation duale. Le secteur automobile a besoin d'un système qui forme des jeunes bien préparés et motivés.

À l'aide des résultats de cette étude, le secteur examinera la façon dont la qualité et l'attractivité de la formation duale peuvent être améliorées. **L'objectif final de cette étude est de trouver des solutions pour que le système de formation duale soit un choix positif pour les jeunes et leurs parents, pour qu'il constitue une filière à part entière et qu'il prépare mieux les jeunes au marché du travail des secteurs des garages et de la carrosserie**. Pour revaloriser la formation duale et en faire une filière forte, il est important que les autorités créent un cadre général et une base. L'objectif du secteur automobile est de transformer les résultats de cette étude en un mémorandum politique qui sera utilisé pour mener une concertation avec les décideurs et pour leur donner des conseils.

Conclusions de la recherche documentaire

La Communauté flamande, tout comme la Communauté française, réexaminent leur système respectif de formation duale. La Flandre travaille actuellement sur un nouveau décret qui remplacera

le décret *Leren en Werken* (2008) actuel. Il est prévu que ce nouveau décret entre en vigueur le 1er septembre 2017. En Communauté française, il a été décidé de créer une organisation de coordination, l'Office francophone de Formation en Alternance (OFFA), et d'instaurer un statut unique pour les jeunes en formation en alternance. L'OFFA est officiellement entré en vigueur en septembre 2015.

En Belgique, les trois communautés ont des systèmes similaires en matière de formation duale. D'une part, les jeunes peuvent choisir une formation organisée par le **ministère de l'enseignement**, qui a lieu dans un Centre d'Éducation et de Formation en Alternance (CEFA), un *Centrum voor Deeltijds Onderwijs* (CDO) ou un *Zentrum für Teilzeitunterricht* (TZU) ; d'autre part, ils peuvent choisir une formation organisée par des **centres de formation classes moyennes**, également appelée apprentissage. Ces centres sont respectivement appelés IFAPME et efp en Communauté française, SYNTRA Vlaanderen en Communauté flamande et ZAWM en Communauté germanophone.

Au cours de l'année scolaire 2014 – 2015, un total de 29.711 jeunes – dont 16.824 en Communauté française, 12.185 en Communauté flamande et 702 en Communauté germanophone – ont suivi une formation duale. Durant la même année scolaire, 1.941 jeunes Belges (7 %) y ont choisi une filière d'études dans le secteur automobile. En Communauté française, flamande et germanophone, ce nombre s'élevait respectivement à 952, 864 et 125.

La formation duale est un système présentant plusieurs **avantages**. Elle offre aux jeunes la possibilité de découvrir un métier et de déterminer s'il correspond à leurs centres d'intérêt et à leurs talents. C'est également une chance pour les jeunes d'apprendre, en pratique, ce qu'ils doivent réellement savoir et savoir faire lorsqu'ils se retrouvent sur le lieu de travail. Les jeunes apprennent à prendre leurs responsabilités sur le lieu de travail, ce qui fait que la réussite d'une formation duale augmente considérablement les chances de trouver un emploi. Pour les employeurs, la formation duale représente un canal intéressant pour recruter de nouveaux travailleurs.

Malheureusement, la formation duale reste un système **peu connu** du grand public. De plus, elle n'est généralement **pas bien vue**. Les causes sont diverses. Depuis, l'enseignement à temps partiel a une image de filière d'accueil pour des jeunes qui ont des difficultés dans l'enseignement secondaire de plein exercice. L'enseignement secondaire à temps partiel, tout comme l'apprentissage, sont considérés comme la dernière étape du « système de relégation ». Il est très difficile de passer d'une formation duale à l'enseignement supérieur. En théorie, cette possibilité existe bel et bien, mais en réalité, cela se produit rarement. Par conséquent, la formation duale connait un afflux de jeunes issus de filières d'études générales ou de filières d'études complètement différentes. Cela mène non seulement à un manque de connaissances de base suffisantes chez de nombreux jeunes, mais également à un manque d'intérêt et de motivation chez certains d'entre eux.

De nombreux jeunes ont d'ailleurs **du mal à trouver un lieu de travail approprié** et les entreprises automobiles **manquent souvent d'un bon accompagnement**. Les entreprises procèdent souvent sans réfléchir. Aucun canevas fixe n'est généralement élaboré pour l'accueil ou l'accompagnement sur le lieu de travail. Un accompagnement correct fait souvent défaut et c'est ce qui permet justement l'apprentissage sur le lieu de travail. Le soutien des entreprises par les écoles et les enseignants n'est pas toujours optimal. Le contact avec l'école dépend de l'enseignant. Certains patrons-formateurs ont rarement des contacts avec l'école, ou uniquement lorsqu'il y a des problèmes. Ces contacts sont pourtant essentiels étant donné que les entreprises arrêtent souvent après une mauvaise expérience (cela vaut également pour les jeunes).

Il s'est avéré que **les problèmes susmentionnés étaient moins présents en Communauté germanophone** qu'en Communauté française et flamande. Au sein de la Communauté germanophone, le système de formation duale est très connu et bénéficie d'une bonne image et d'une bonne qualité. Cela ne signifie pas qu'il en a toujours été ainsi. Dans le passé, le système a dû faire face, au sein de la Belgique germanophone, aux problèmes auxquels sont aujourd'hui confrontées les Communautés française et flamande. Des efforts étalés sur plusieurs années ont été nécessaires avant que le niveau actuel ne soit atteint. Cette évolution positive est porteuse d'espoir pour le reste du pays. En Communauté française et flamande, une évolution vers un système bien connu et de qualité, disposant d'une bonne image, est également possible à long terme, suite à plusieurs actions sectorielles ciblées.

En Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas et au sein de la Communauté germanophone de Belgique, un bon suivi des jeunes sur le lieu de travail constitue la pierre angulaire du système de formation duale. Les accompagnateurs sur le lieu de travail sont obligés de suivre une formation avant de pouvoir accompagner un jeune. De strictes conditions s'appliquent aux patrons-formateurs, qui doivent disposer d'un agrément pour pouvoir accueillir des jeunes. Étant donné qu'il est souvent difficile pour les petites entreprises de remplir toutes ces conditions, il existe également, en Allemagne, en Autriche et aux Pays-Bas, la possibilité de se joindre à une « alliance de formation » : les entreprises peuvent alors former des jeunes en collaboration avec d'autres entreprises ou leur faire suivre des formations complémentaires dans des centres de formation prévus à cet effet.

Les systèmes de formation duale allemand, autrichien et néerlandais se caractérisent par une collaboration étroite entre l'enseignement et les partenaires sociaux, et par l'adaptabilité des formations aux besoins du marché du travail. L'offre de formations duales n'est pas fixe, mais est continuellement adaptée. De nouvelles formations sont développées et des formations existantes sont adaptées, en concertation avec les autorités et les partenaires sociaux. Aux Pays-Bas, les écoles doivent même démontrer l'utilité de leurs formations. Cela signifie qu'elles doivent pouvoir justifier que leurs formations mènent à une entrée sur le marché du travail et à un passage à des études supérieures. Les jeunes et leurs parents peuvent facilement consulter ces informations sur Internet.

Le secteur prend de nombreuses initiatives pour augmenter la qualité de la formation duale. Chaque année, EDUCAM organise ainsi des **épreuves et une certification sectorielles**. Ce projet a pour but d'améliorer les qualifications des futurs travailleurs du secteur. Grâce au certificat, les jeunes peuvent prouver qu'ils disposent des compétences attendues. De plus, les résultats des épreuves permettent de déceler les lacunes des jeunes. Les bonnes actions peuvent alors être entreprises pour augmenter le niveau des jeunes (par ex. développer et mettre à disposition du matériel didactique, former les enseignants, etc.).

En 2012, à la demande des partenaires sociaux, EDUCAM a établi un **cahier des charges sectoriel** dans lequel étaient reprises des indications de qualité pour le démarrage, le suivi et l'évaluation de la formation duale. Entre septembre 2013 et mars 2014, EDUCAM mena ensuite, dans le cadre d'un projet FSE, une étude sur la formation duale dans le secteur des garages. De plus, une formation pour les patrons-formateurs a été développée afin de faciliter l'accueil et le coaching des jeunes sur le lieu de travail.

Au cours des deux prochaines années, EDUCAM participera à **un projet FSE sur la formation duale** mené par VOLTA (le fonds de formation du secteur électronique). Ce projet permettra de développer, dans le système de formation duale, des trajets individuels pour la formation sur des

installations électriques. De plus, on développera, en collaboration avec le département *Psychologie en Pedagogie* de la KU-Leuven, un outil d'*Arbeidsrijpheid* (maturité pour le marché du travail) que le conseil de classe pourra utiliser comme soutien pour déterminer si un apprenant est prêt, ou non, à aller sur le marché de l'emploi ou du stage.

Enquête

Pour l'enquête, quatre groupes ont été approchés et interrogés séparément : **les entreprises, les jeunes, les enseignants et les experts dans le domaine**. Une enquête quantitative a été réalisée pour les trois premiers groupes, c.-à-d. que ces personnes ont été interrogées par le biais d'un questionnaire en ligne ou sur papier. Par contre, les avis des experts ont été recueillis à l'aide d'une enquête qualitative. Ces experts ont été réunis pour discuter de la thématique de la formation duale sous la direction d'un modérateur.

La formation duale s'adresse aux jeunes qui ne souhaitent pas suivre des cours à temps plein à l'école, mais qui préfèrent apprendre un métier spécifique tout en le pratiquant. **La principale motivation des jeunes pour choisir la formation duale est l'envie de travailler et d'acquérir de l'expérience professionnelle**. Ils ne choisissent pas une formation de l'enseignement à temps partiel ou de l'apprentissage parce que leurs parents les y obligent, parce que l'enseignement secondaire de plein exercice était trop difficile ou parce qu'ils ne savent pas quoi choisir d'autre. Les jeunes suivant une formation duale ont apparemment la bonne motivation de base. Le fait que les jeunes de l'apprentissage et de certains trajets de l'enseignement à temps partiel reçoivent une rétribution de l'entreprise d'apprentissage représente également un argument important pour choisir ces formations. Enfin, **le décrochage scolaire** reste une raison importante d'entamer une formation de l'enseignement à temps partiel ou un apprentissage.

La plupart des jeunes sont enthousiastes par rapport à leur formation. Ils la trouvent intéressante, ils sont motivés sur leur lieu de travail et ils font leur travail avec plaisir. Cela nous apprend que l'image que l'on a des jeunes doit être adaptée. **On ne peut pas s'en tenir à l'image stéréotypée du jeune paresseux, sans motivation ou capricieux**. L'étude démontre que la majorité des jeunes ne correspondent pas à cette image.

Ces observations confirment le fait que la formation duale fait face à des **problèmes d'image et à des préjugés**. L'étude a montré que l'image de la formation duale était plus mauvaise aux yeux de la société que dans le secteur même. De plus, aussi bien dans le secteur que hors de celui-ci, ce problème d'image est plus important pour l'enseignement à temps partiel que pour l'apprentissage. Il y a également des différences entre les entreprises du secteur automobile. Les entreprises sans jeunes issus de formations duales ont une image plus négative du système que les entreprises qui travaillent avec des jeunes. L'ignorance et les préjugés empêchent les entreprises de s'engager dans le système avec des jeunes. De plus, les jeunes n'appartenant pas au système ont une plus mauvaise image de l'enseignement à temps partiel et de l'apprentissage que les jeunes qui en font partie. Si le secteur souhaite augmenter le caractère attrayant des formations duales, il devra commencer par en améliorer aussi bien l'image que la connaissance. Il devra y travailler à trois niveaux, qui doivent chacun être abordés différemment : les écoles de l'enseignement secondaire à temps partiel et les centres de formation de l'apprentissage, les jeunes (et leurs parents) et les entreprises.

Un autre problème important ressort des résultats : le **manque d'entreprises d'apprentissage**. Trois-quarts des entreprises des secteurs des garages et de la carrosserie n'emploient pas de jeunes dans le cadre d'une formation duale parce qu'elles n'ont pas suffisamment de travail pour ces jeunes, parce qu'elles ne disposent pas d'assez de temps, parce qu'elles ont eu de mauvaises expériences par le passé, etc. Ces entreprises doivent être informées et encouragées à prendre part au système de formation duale. Les résultats ont montré qu'un tiers des entreprises seraient prêtes à le faire à l'avenir si elles recevaient l'accompagnement et les informations nécessaires.

Le quart restant des entreprises du secteur forment bel et bien des jeunes de l'enseignement à temps partiel et/ou de l'apprentissage. Leur principale motivation est d'en tirer elles-mêmes avantage : elles ont la possibilité d'engager par la suite des jeunes dont elles sont satisfaites et c'est une façon d'apprendre aux jeunes ce dont l'entreprise a besoin. Une de ces entreprises sur cinq n'est pas sûre qu'elle collaborera encore avec des jeunes à l'avenir. Ces entreprises doivent donc également être motivées.

Contrairement à l'apprentissage, il n'est pas obligatoire d'avoir un lieu de travail dans l'enseignement à temps partiel pour pouvoir suivre la formation. **La moitié des jeunes de l'enseignement à temps partiel n'ont pas de lieu de travail parce qu'ils n'ont pas trouvé d'entreprise d'apprentissage**. Presque tous les enseignants de l'enseignement à temps partiel confirment avoir connu une expérience avec des jeunes qui ne trouvent pas de lieu de travail et admettent que c'est difficile pour ces derniers. Les jeunes de l'enseignement à temps partiel et de l'apprentissage recherchent généralement eux-mêmes un lieu de travail, sans l'aide de leur enseignant. Un meilleur accompagnement de la part des enseignants et des actions spécifiques du secteur peuvent avoir une influence positive sur le nombre de jeunes ayant un lieu de travail et veiller à ce qu'ils trouvent plus facilement une entreprise d'apprentissage.

En outre, de **nombreuses entreprises sont passives** en ce qui concerne le recrutement de jeunes. Plus de la moitié ne recherchent pas elles-mêmes activement des jeunes, mais attendent qu'ils viennent se présenter spontanément. Des lieux de travail potentiels restent donc inutilisés. Nombre de ces entreprises aimeraient travailler avec des jeunes, mais n'en trouvent aucun (qui leur convient). Le secteur doit travailler sur l'adéquation entre l'offre et la demande.

En d'autres termes, pour améliorer la qualité du système de formation duale, le nombre d'entreprises d'apprentissage doit augmenter. La demande de lieux de travail en dépasse l'offre. Ce manque d'offre est un point névralgique important du système de formation duale belge. Les métiers des secteurs des garages et de la carrosserie sont surtout apprispar la pratique, ce qui rend la formation sur le lieu de travail indispensable au succès de la formation. Une offre plus élevée de lieux de travail de qualité pour les jeunes peut faire augmenter de manière exponentielle le succès du système.

Un autre point fort non négligeable de la formation duale a également été révélé : **la majorité des trois groupes cibles est satisfaite du système**. Les jeunes constituent le groupe le plus satisfait, suivis par les enseignants. Des trois parties, les entreprises sont les moins satisfaites.

Les jeunes sont très enthousiastes par rapport au système. Ils sont globalement très satisfaits tant de leur choix d'études que de leur lieu de travail : ils trouvent leur formation intéressante, ils font leur travail avec plaisir et ils souhaitent continuer à travailler dans le métier qu'ils ont choisi. Les jeunes

travailleurs qui ont suivi une formation duale par le passé trouvent qu'ils ont appris beaucoup de choses, que la formation leur a donné une image claire de la réalité du monde des entreprises, etc.

Les enseignants aussi sont satisfaits. Les objectifs de la formation duale, qui, selon eux, sont mieux atteints en pratique, sont d'aider les jeunes à trouver plus rapidement / plus facilement du travail après leurs études, d'augmenter la maturité des jeunes et de préparer les jeunes au marché du travail. De plus, 60 % des enseignants pensent que cette forme de formation remet les jeunes qui ont des problèmes sur une bonne voie et leur offre de meilleures chances de trouver un emploi. La moitié des enseignants ne pensent pas que ces jeunes doivent quitter l'enseignement à temps partiel ou l'apprentissage ; 1 enseignant sur 10 le pense (les autres sont neutres).

Plusieurs points concrets de la formation duale ne satisfont pas les entreprises. Ces dernières trouvent les **connaissances théoriques** des jeunes insuffisantes. Plus de la moitié d'entre elles trouvent également que le **niveau des jeunes** est inférieur à ce qu'elles attendent d'eux. Une grande partie des entreprises considèrent également que l'accompagnement qu'offrent les écoles et les centres de formation aux jeunes et/ou aux entreprises est insuffisant.

Les enseignants et les entreprises s'accordent sur le fait que la **communication entre l'école ou le centre de formation et l'entreprise** peut être améliorée. Selon les enseignants, il y a parfois un décalage entre les tâches qu'un jeune devrait effectuer dans l'entreprise et les tâches qu'il effectue réellement sur le lieu de travail.

Les possibilités qu'ont les jeunes après avoir terminé leur formation dans l'enseignement à temps partiel ou dans l'apprentissage sont nombreuses et complexes. Un jeune sur dix ne sait pas encore ce qu'il veut faire. Mieux informer les jeunes peut leur être utile. En effet, un tiers des jeunes estiment qu'ils ne trouvent pas les informations utiles sur leurs possibilités à l'issue de la formation. La plupart des jeunes sont d'accord sur un point : poursuivre des études dans l'enseignement supérieur ne constitue pas une option. La plupart d'entre eux veulent immédiatement aller travailler et certains souhaitent suivre une formation pour devenir indépendants. Bien que les entreprises trouvent que les jeunes ne sont pas toujours prêts pour le marché du travail, les enseignants ont l'impression que la plupart d'entre eux trouvent du travail relativement vite après leur formation.

Tous les participants à la table ronde menée avec des experts étaient d'accord sur le fait que le **secteur automobile attire trop peu de jeunes et que la qualité du niveau des jeunes sortant des filières d'études automobiles est un problème**. Les causes en sont diverses : les écoles disposent souvent de matériel dépassé et sont, en ce qui concerne la matière, en retard sur les connaissances et les compétences qui sont aujourd'hui nécessaires sur le lieu de travail. Une autre cause est l'organisation éparse de l'enseignement et de la formation duale en Belgique : chaque région possède un système différent. De plus, dans les régions, il existe également des différences entre les écoles et les enseignants.

Lors de la table ronde, les experts en sont arrivés à la conclusion qu'il y a un **besoin de collaboration** : pas seulement une collaboration entre les différentes marques automobiles et l'enseignement, mais également une collaboration entre les différents secteurs afin de pouvoir avoir plus de poids sur la prise de décision.

Recommandations

Les résultats de l'étude ont été traduits en recommandations qui ont pour but d'optimaliser le système de formation duale belge pour le secteur. Ces recommandations indiquent non seulement ce que peut faire le secteur, mais elles demandent également un engagement clair des autorités et des acteurs de l'enseignement et de la formation. Sur la base de ces recommandations, le secteur élaborera ensuite un plan d'action concret. Les recommandations sont établies autour de huit piliers.

Tout d'abord, **la contribution sectorielle aux réformes** du système de formation duale au sein des communautés doit être réglée avec précision. C'est urgent vu les délais fixés pour les réformes. Il est demandé aux autorités concernées de préciser la façon dont elles perçoivent concrètement le rôle du secteur dans le processus de réforme et dans le système final renouvelé. Il est impossible de donner forme aux nouveaux systèmes de formation duale en Belgique sans l'expertise du secteur. Le transfert de connaissances par le secteur est donc une nécessité. De plus, le secteur doit préciser sa vision sur l'avenir de la formation duale et veiller à ce qu'elle soit réalisée par les autorités. Le secteur et les autorités doivent examiner ensemble la façon dont les initiatives existantes du secteur autour de la formation duale seront intégrées dans le nouveau système et les possibilités d'un contenu spécifique au secteur pour le statut renouvelé de l'apprenant. Les réformes ont indubitablement un coût. C'est la raison pour laquelle il est demandé aux autorités quelles seront les possibles implications financières pour le secteur.

Lors des réformes, les autorités doivent veiller à ce **que l'harmonisation entre l'offre d'enseignement et de formation et les besoins du marché du travail** soit, et reste, optimale. Il faut examiner si la procédure de la structure de qualification peut s'effectuer de manière plus efficace, de sorte à limiter le délai de réalisation des dossiers. Dans les exemples à l'étranger, cette tâche relève de la responsabilité d'un niveau « intermédiaire » qui intervient entre les différents acteurs concernés et auquel les secteurs ont plus l'initiative qu'en Belgique. Une façon d'adapter continuellement l'offre de formation est de réaliser, comme aux Pays-Bas, des études d'utilité. On y analyse pour chaque formation le niveau d'entrée sur le marché du travail. Les résultats servent de baromètre pour examiner si une formation répond toujours aux besoins du marché du travail et peuvent donc mener à une adaptation rapide du dossier de qualification. Ils servent aussi d'outil d'orientation pour les jeunes et leurs parents. Cela est également possible en Belgique. Vu son expertise, le secteur peut y apporter le soutien nécessaire.

Le secteur doit, en collaboration avec les autorités, proposer **des lieux de travail plus qualitatifs et plus nombreux** pour les apprenants. Il faut également une meilleure harmonisation entre l'offre et la demande de lieux de travail. En ce qui concerne la quantité, le secteur peut lui-même rechercher activement de nouvelles entreprises d'apprentissage. Le suivi de ces entreprises peut s'effectuer par le biais d'une base de données également consultable par les jeunes et les écoles / centres de formation. Le secteur peut aussi (continuer à) développer les sites web de postes vacants, sur lesquels les entreprises peuvent indiquer les places disponibles pour les apprenants. Il est demandé aux autorités d'obliger les jeunes à avoir d'abord un lieu de travail avant de s'inscrire dans une école / un centre de formation, afin d'éviter que des jeunes suivent une formation sans avoir un lieu de travail approprié. Il leur est également demandé de prévoir la possibilité que des jeunes puissent suivre la partie pratique de leur formation dans plusieurs entreprises s'il s'avère que toutes les compétences ne peuvent pas être apprises dans une seule entreprise. Cela abaisse, pour les plus petites entreprises, le seuil d'entrée dans le système. Les autorités et le secteur doivent examiner ensemble la façon dont ils peuvent mieux soutenir les entreprises d'apprentissage dans tous les

aspects possibles de la formation duale. Les entreprises d'apprentissage peuvent également être encouragées financièrement, aussi bien par les autorités que par le secteur.

Pour augmenter la qualité des lieux de travail, la procédure d'agrément des entreprises d'apprentissage doit être revue. À cet effet, le secteur peut établir plusieurs lignes directrices. C'est aux autorités de veiller à rendre ces dernières contraignantes. Une condition peut être qu'une entreprise d'apprentissage soit obligée de faire suivre une formation aux accompagnateurs de jeunes. Le secteur peut fournir cette formation. Il peut également organiser des entrevues pour les accompagnateurs afin qu'ils partagent des expériences. Une autre initiative que peut prendre le secteur est l'attribution d'un label de qualité aux entreprises d'apprentissage qui réalisent de bonnes performances dans ce domaine. Quoi qu'il en soit, il est important que les entreprises d'apprentissage soient régulièrement contrôlées pour voir si elles atteignent le niveau de qualité fixé. Pour ce faire, le secteur et les autorités peuvent collaborer. Ils doivent également examiner si une forme de « pratique simulée » est possible au cas où le nombre de lieux de travail disponibles serait insuffisant.

D'autres recommandations concernent l'amélioration de **la collaboration entre le secteur et les écoles / centres de formation**. Elle est importante non seulement pour augmenter l'harmonisation du contenu des formations, mais également pour améliorer l'accompagnement, le suivi et l'évaluation des apprenants (voir aussi plus loin). C'est pourquoi il faut viser à une meilleure communication entre les écoles / centres de formation et les entreprises. Pour une communication plus facile, il est ainsi demandé aux écoles / centres de formation d'utiliser la langue des entreprises au lieu de leur propre jargon d'enseignement. Une meilleure concertation doit également être organisée entre, d'une part, les accompagnateurs des entreprises et, d'autre part, ceux des écoles / centres de formation. Le secteur, tout comme les autorités, doivent examiner la façon dont ils continueront à l'avenir de mettre du matériel didactique moderne à la disposition des écoles / centres de formation. Le secteur peut même plaider auprès des constructeurs pour qu'un accès aux informations techniques de leurs véhicules soit accordé aux écoles / centres de formation. Les autorités peuvent soutenir des projets de collaboration innovants autour de la formation duale, comme le projet « Enseignement associé » d'Audi Brussels. Il est également demandé aux autorités d'accorder suffisamment d'attention à la formation générale des jeunes dans le nouveau système de formation duale. Les entreprises se plaignent en effet de leur manque de connaissances de base. Les autorités peuvent obliger les enseignants à suivre chaque année un nombre minimum de jours de formation continue technique. Le secteur a déjà développé une offre à cet effet.

Du point de vue des jeunes, **leur orientation et leur screening** sont importants dans un premier temps. Lors des réformes, les autorités doivent accorder suffisamment d'attention à l'accompagnement du choix d'études, de carrière et de métier. Cela doit déjà se faire à un jeune âge. C'est pourquoi le secteur peut fournir des informations relatives à ses activités et à ses possibilités d'avenir. Il peut également, en collaboration avec les autorités, fournir des informations plus spécifiques sur la disponibilité des places sur le marché du travail et du stage. Si les jeunes doivent d'abord trouver une entreprise avant de pouvoir s'inscrire à une formation, c'est à l'entreprise d'effectuer leur screening par rapport à la maturité du jeune face au marché du travail. À cet effet, le secteur peut développer un outil de screening et donner aux jeunes des formations pour mieux le préparer à chercher un emploi ou un stage. Les autorités pourraient également prévoir des alternatives pour les jeunes qui ne sont pas prêts pour le marché du travail. Le secteur peut ici avoir un rôle de soutien.

Un autre élément essentiel : **l'accompagnement et l'évaluation des jeunes**. En ce qui concerne l'accompagnement, nous avons déjà discuté de la professionnalisation de l'accompagnateur du lieu de travail. L'accompagnement sur le lieu de travail doit aussi suffisamment s'accorder avec l'accompagnement à l'école / au centre de formation. C'est la raison pour laquelle on a déjà plaidé en faveur d'une collaboration plus étroite entre l'accompagnateur dans l'entreprise et celui à l'école / au centre de formation. L'évaluation des jeunes a pour but de voir s'ils ont acquis toutes les compétences fixées. À cet effet, le secteur a développé un instrument unique, à savoir la certification sectorielle. Cette certification doit certainement être maintenue. Le secteur demande aux autorités de mettre également en place, dans le nouveau système de formation duale, un système d'évaluation permanente des jeunes.

Dans le nouveau système, les autorités doivent prévoir **suffisamment de possibilités d'évolution** pour les jeunes. Comme dans d'autres formes d'enseignement et de formation, les jeunes ayant terminé une formation duale devraient avoir toutes les chances d'obtenir un diplôme de bachelier et même un master. Le secteur a en effet un besoin de plus en plus grand de personnel hautement qualifié. Vu l'importante valeur de la formation duale, les autorités doivent examiner les possibilités d'y attirer également **d'autres groupes cibles**, comme les demandeurs d'emploi.

Pour terminer ces recommandations, on plaide en faveur **d'une campagne de sensibilisation et de promotion** du secteur autour de la formation duale.

Cette synthèse fait partie d'un vaste rapport, dans lequel l'étude a été décrite de manière détaillée. Le rapport complet peut être demandé en remplissant le formulaire qui se trouve sur le site web d'EDUCAM : www.educam.be/formationduale.

Contact

EDUCAM ASBL
Avenue J. Bordet 164, 1140 Bruxelles
T 02 778 63 30 - info@educam.be
www.educam.be

L'impression, l'enregistrement dans un système de traitement des données, ou la diffusion électronique, mécanique, photographique même partielle de ce document est soumise à l'accord écrit préalable d'EDUCAM.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de ce document, nous ne saurions être tenus responsables, de quelque manière que ce soit, de toute erreur ou omission susceptible d'y figurer.

Copyright © 2016

FORMATION
DUALE